

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que par délibération du 29 octobre 2025, le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Troisvierges, a décidé :

qu'à l'occasion des travaux d'entretien au CR336 Huldangerweeg à Goedange, le 17 novembre 2025 et 18 novembre 2025, toujours de 09h00 - 16h00, il y a lieu de porter les restrictions suivantes à la circulation ;

- Sur le tronçon du CR336 « Huldangerweeg » à Goedange et du CR336 « Géidgerweeg » à Wilwerdange, comme indiqué en couleur jaune sur le plan annexé, la circulation sera interdite dans les deux sens, sauf riverains, le lundi 17 novembre 2025 et mardi 18 novembre 2025, toujours de 09h00 16h00.
 - Une déviation sera mise en place. Cette disposition sera indiquée par le signal C,2.
- Le tronçon du CR336 « Huldangerweeg » à Goedange, comme indiqué en couleur rouge sur le plan annexé, sera barré complètement dans les deux sens (route barrée), le lundi 17 novembre 2025 et mardi 18 novembre 2025, toujours de 09h00 16h00.
 - Une déviation sera mise en place. Cette disposition sera indiquée par le signal C,2a.

La circulation y sera signalée conformément aux prescriptions de Code de la Route.

Les infractions aux dispositions du présent règlement sont punies conformément aux dispositions de l'article 7 modifié de la loi du 14.02.1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques, tel que cet article a été amendé par la loi du 13.06.1994 relative au régime des peines.



Troisvierges, date qu'en tête. le bourgmestre: signé Edy Mertens